

Fiche Technique Conseil: audit énergétique maison

Objectifs de la mission

- Réaliser un diagnostic complet et détaillé des performances énergétiques du logement.
- Identifier les principales déperditions thermiques et évaluer les consommations actuelles.
- Formuler des recommandations personnalisées pour réduire la consommation et améliorer le confort.
- Sécuriser la décision: rentabilité des travaux, impact environnemental, conformité aux exigences réglementaires.
- Maîtriser les budgets énergétiques et diminuer l'empreinte carbone du bâtiment.

Livrables clés: rapport de visite, état des lieux réglementaire, rapport d'audit détaillé (plan d'action, gains attendus, budget, aides financières), rapport de suivi.

Entreprises / profils concernés

- Propriétaires, gestionnaires de biens immobiliers, promoteurs et bailleurs sociaux.
- Entreprises du secteur du bâtiment (PME BTP) souhaitant valoriser leurs offres.
- Collectivités locales et aménageurs en rénovation énergétique ou construction neuve.
- Responsables QHSE, gestionnaires de patrimoine et métiers de l'immobilier.
- Décideurs immobiliers voulant optimiser la valeur de leur parc.

Durée et format de la mission

La mission s'étale généralement sur 2 à 3 semaines, selon la complexité et la taille du parc. Intervention sur site pour le diagnostic, avec restitutions et suivis possibles à distance ou en présentiel. Prestations modulables: audit simplifié ou approfondi; ateliers collaboratifs et assistance post-audit.

Élément	Détails
Durée typique	2 à 3 semaines (variable selon complexité et taille)
Mode d'intervention	Visite sur site + réunions de restitution en distanciel ou présentiel
Formats	Audit simplifié ou approfondi, selon besoins
Options	Ateliers collaboratifs, assistance post-audit, suivi

Méthodologie / déroulement de la mission

Étape 1 : Diagnostic initial

- Visite détaillée du logement et collecte des données (isolation, systèmes CVC, usages).
- Relevés sur site et analyse des factures pour un état des lieux précis.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire

- Étude du DPE, plans, normes et prescriptions locales/nationales.
- Vérification de la conformité et identification des obligations.

Étape 3 : Recommandations et plan d'action

- Rapport exhaustif et interventions prioritaires.
- Gains énergétiques attendus, budget estimatif et aides financières mobilisables.

Étape 4 : Suivi et accompagnement

- Appui à la mise en œuvre, coordination avec les prestataires.
- Reporting périodique pour garantir l'atteinte des objectifs.

Phase	Objectif	Livrable	Durée estimée
Diagnostic initial	Collecte des données sur site	Rapport de visite	1 à 2 jours
Analyse documentaire	Vérification réglementaire	État des lieux réglementaire	2 à 3 jours
Plan d'action	Propositions d'amélioration	Rapport d'audit détaillé	5 à 7 jours
Suivi	Accompagnement à la mise en œuvre	Rapport de suivi	Variable selon projet